

Comment me suis-je engagée au CA fédéral ?

Comment me suis-je engagée au CA fédéral ?

Article collectif des administratrices du nouveau Conseil d'Administration de la FOF

Les membres du nouveau CA ont eu l'idée de partager avec vous les raisons et le chemin qui les ont menées à s'impliquer pour la FOF

Chacune a rédigé un texte, il y en a 10, les voici :

Fanny CAIZERGUES, FOF-Occitanie

L'union fait la FOF !

Mon engagement à la FOF est le fruit du hasard, le résultat et la poursuite d'un exercice professionnel, et l'aboutissement d'une intuition qualitative d'engagement au sein d'une communauté de pairs.

Depuis quelques années, j'expérimente une approche globale du patient contraint par son appropriation du langage. Les formations continues des Ateliers Chassagny auxquelles je me suis référée ont confirmé cette posture en tant que thérapeute.

La proposition de participation à la création du syndicat régional de FOF-Occitanie est donc intervenue logiquement, telle une continuité de ce travail déjà engagé.

Pour autant, les éléments contextuels de la crise sanitaire ont accéléré les orientations de la profession. Les protocoles de standardisation ont modifié la place des thérapeutes. L'ajustement permanent, du statut de l'orthophoniste garant d'une prise en charge et soumis à une obligation de moyen, à celui du praticien représentant de la norme mais légiférant son acte en fonction d'une obligation de résultat, relève d'une question d'éthique.

Le résultat de ce nivellement est une dégradation de nos conditions d'exercice. Je l'ai constatée, sans réellement m'y soumettre. Elle m'a à tout le moins permis de penser qu'à défaut d'être plus clairvoyante, par le biais d'un engagement syndiqué, je pouvais être plus entourée. Et peut-être, mieux encadrée par des doutes opposés mais partagés. Au doute s'est ajouté l'imprévu de la situation sanitaire et son isolement contraint. Il a pourtant bien fallu travailler et résister. Il ne manquait plus qu'une fédération !
FOF me voilà !!!

Comment me suis-je engagée au CA fédéral ?

Catherine WOLF, FOF-Pays de Loire

Mon engagement à la FOF est assez ancien.

J'y ai adhéré assez vite après mes débuts dans la profession, aiguillée par un collègue du CMPP d'Angers.

En 1978/80 à peu près.

J'étais adhérente comme beaucoup, sans plus d'implication. Je me suis formée aux Ateliers Chassagny.

Puis le SIUO (Syndicat des Pays de Loire à l'époque) a cessé d'exister. J'étais alors rattachée à la fédération comme les adhérents sans SR.

Je travaillais seule en libéral et avais du mal à m'y retrouver avec les collègues des alentours, ayant souvent l'impression de ne pas faire le même métier.

J'ai touché le fond de la solitude lorsque j'ai reçu la campagne d'adhésion de la FNO avec un message racoleur du président FNO de l'époque, message digne des démarches publicitaires de la Redoute ou des 3 Suisses. Là, j'ai eu honte pour la profession et j'ai envoyé un courrier désagréable à ce monsieur... qui n'a pas apprécié, évidemment.

Et j'ai commencé à bouger. J'ai contacté la fédé. Je savais que c'était cette orthophonie-là mon métier. C'était Marianne Coudroy, la présidente à l'époque. Elle m'a beaucoup soutenue. Je suis devenue « boîte aux lettres » pour la région Pays de Loire. Je suis entrée au CA fédéral. Je n'étais plus seule. Je crois que c'était une question de survie professionnelle.

Parallèlement, j'ai noyauté un petit groupe d'orthos et en 2006 nous avons créé FOF-Pays de Loire. Mon engagement syndical était dense et riche de rencontres, d'échanges et d'actions : le CA fédéral plus le CA régional. Au bout de 8 années, je suis sortie du CA fédéral. Je suis toujours présidente de FOF-Pays de Loire, faute de réussir à passer la main.

Je suis revenue il y a 2 ans au CA fédéral car FOF-Pays de Loire n'y était plus représenté. Je suis toujours aussi convaincue, mais un peu moins tonique. J'aurai l'impression d'avoir accompli ma mission quand j'aurai réussi à passer le flambeau.

Je suis toujours aussi convaincue de la nécessité de prendre soin de notre profession qui est bien menacée. La FOF est nécessaire pour défendre notre légitimité dans le soin et au service des patients.

Marie-Edith FLEUTOT, FOF-Bourgogne-Franche-Comté

Mon engagement au CA fédéral et au bureau ?

En 2013, j'étais une adhérente lambda à FOF-BFC, lorsqu'une collègue me convainquit d'assister à un CA régional... ceci pour donner une idée de mon implication d'alors.

Ce premier CA régional coïncida avec la mise en place du membre de droit (un membre

Comment me suis-je en- gagée au CA fédéral ?

de chaque SR pour le représenter au CA). J'acceptai la proposition. Il faut dire que parmi le fort sympathique groupe BFC (8 personnes à ce moment) se trouvait Anne Rost, membre « sortante » du bureau fédéral. Elle sut me convaincre de l'intérêt de participer aux CA fédéraux.

Je me rendis donc à la MAS, rue des Terres au Curé, dans le 13^{ème}, où je rencontrai un CA relativement étoffé, une vingtaine de personnes.

Le bureau sortant avait beaucoup de mal à se faire remplacer, il assurait les fonctions depuis 6 mois déjà, attendant la relève. J'en fus touchée et compatissante. De fil en aiguille, je me retrouvai secrétaire. Moi, sans aucune expérience en matière de vie associative, aucune connaissance sur la signification de CA, AG, bureau, etc. Et les statuts ! Ah, les statuts... pas ma lecture préférée ! Le groupe fut prévenu : je n'y connaissais rien et avais toujours eu une nette préférence pour les fêtes que pour la vie associative.

J'ai énormément appris au cours de ces 6 années, tant dans la manipulation de l'outil informatique que dans les relations humaines : les rencontres furent étonnantes, riches. Elles le restent.

Découvrir, de l'intérieur, le fonctionnement d'une asso, s'entendre sur le partage du travail, chacune à la hauteur de ses possibilités, partager les idées, se rejoindre sur un point commun : défendre notre métier tel que nous aimons à le pratiquer, dans le respect de valeurs profondément humaines, parce que c'est ainsi que nous nous nourrissons. Et bien sûr, au-delà de notre métier, il s'agit de défendre une conception de société et, aujourd'hui, de lutter contre le rétrécissement généralisé de la pensée. Le combat est éminemment politique, au sens noble du terme.

Après 6 à 7 années de participation au CA de la FOF, je demande la relève : je ne peux plus, je tombe dans le piège tendu en perdant ma combativité. Je n'y crois plus, ce monde me désole, j'ai juste envie de cultiver mes amours, mes amitiés et mon jardin, égoïstement peut-être, mais l'égoïsme a parfois du bon, nul n'est irremplaçable, surtout au CA de la FOF. Si les équipes ne tournent pas, c'est la dictature, et nous la détestons. Alors, chacun son tour, participer au CA de la FOF est une expérience qui ne fait pas mal, je ne voudrais pas bloquer la place !

Margaux PORTE, FOF-Occitanie

Sentant l'écart grandissant entre « LA bonne pratique orthophonique », répandue, défendue, imposée, et ma réalité face aux personnes reçues dans mon bureau, l'engagement est devenu nécessaire.

Nécessaire pour le métier, car j'observe de manière ahurie le virage ultrapédagogique que prend notre profession, s'écartant toujours un peu plus du soin.

Comment me suis-je engagée au CA fédéral ?

Nécessaire pour mes patients, qui subissent de plus en plus l'hégémonie des TND, des diagnostics à la louche, des dossiers MDPH, des listings de leurs déficits toujours plus élaborés.

Nécessaire pour moi, pour défendre ma liberté et ma créativité de soin, pour faire corps avec d'autres orthophonistes qui soignent, accueillent, accompagnent plus qu'elles ne « rééduquent ».

J'ai donc participé avec d'autres belles personnes à la création de FOF-Occitanie l'année dernière. Maintenant, c'est le CA fédéral que je rejoins. J'y trouve un vivier de personnes ressources, avec lesquelles on engage des réflexions profondes et riches. Ces échanges, toujours nourrissants et stimulants, me permettent de continuer de penser de manière dynamique mon métier, ma posture, ma pratique.

Fabienne VOISEUX, FOF-Auvergne-Rhône-Alpes

Ne pas avoir la tête dans le guidon – échapper à la routine qui endort mon esprit. Dans la course folle des actualités, relever la tête et les yeux pour regarder plus loin et plus encore ouvrir des perspectives collectives ensemble à la FOF.

Mélanie Durand, FOF-Pays de Loire

S'engager dans le CA fédéral, mais pourquoi ?

S'engager pour partager la vie de notre syndicat.

S'engager pour partager des idées, se rencontrer, discuter, débattre, rester vigilante et informée.

S'engager pour échanger, réfléchir, élaborer, remettre en question... Penser !

S'engager pour se nourrir autrement de cette énergie syndicale et y apporter une petite contribution.

S'engager pour contribuer à la prise en soin de notre jardin FOFien... ou apporter une petite pierre à l'édifice ?!

S'engager pour dire merci à ceux qui se sont engagés et merci à ceux qui sont très investis.

S'engager pour seconder Catherine Wolf, présidente de FOF-PDL, et ainsi atteindre les « 2 adhérents par SR ».

S'engager pour une pratique créative, subjective, unique à chaque rencontre !

S'engager pour que continuent de rayonner les belles valeurs de la FOF !

S'engager... Mais ça m' fait peur ?!

S'engager par le biais d'une mission spécifique et bien définie (= Qualiopi) est pour moi plus rassurant.

S'engager par conviction, par curiosité, par nécessité !

Comment me suis-je en- gagée au CA fédéral ?

Nicol BOULIDARD, FOF-Bretagne

Mon engagement à la FOF remonte à il y a très longtemps, presque au début de mon activité libérale.

Si je me suis posé la question de me syndiquer – je connaissais les deux syndicats – la réponse était évidente : ce serait à la FOF. Puis, petit à petit, de réunion en réunion, plus ou moins au gré de la vie personnelle et familiale, j'ai pris des engagements plus précis : CA régional, trésorerie régionale, présidence régionale.

Mon arrivée au CA fédéral s'est faite par la petite porte comme membre de droit (donc non élue d'après les statuts de 2011) pour y assurer la présence de FOF- Bretagne puis, en 2014 présidence fédérale parce qu'il fallait bien que quelqu'une s'y colle et qu'avec les années, cette responsabilité est moins impressionnante !

Avec en ligne directrice la défense d'une certaine idée de mon métier, du langage, de la résistance aux idées dominantes déshumanisantes.

Avec toujours le grand plaisir du travail avec des personnes qui ont le même engagement que moi et la même cause à défendre.

Lydie CARTAUD, FOF-Berry-Val de Loire

Cela s'est passé un jour d'Assemblée Générale : je voulais savoir de plus près ce qu'était la FOF. On m'a dit qu'il était ennuyeux qu'il n'y ait plus de syndicat régional dans ma région, qu'il y aurait peut-être possibilité de le faire renaître... On m'a demandé ce que j'en pensais... Bref, j'avais trouvé un nouveau « quelqu'un qui avait besoin de... » moi (comme Okilélé ! les amateurs de Ponti le reconnaîtront). Mais pour comprendre comment ça fonctionnait tout cela, il fallait aller plus loin, s'engager au cœur de l'affaire et apprendre. Alors, j'ai demandé à participer au CA fédéral en tant que membre associée, puis plus tard en présentant ma candidature. Et là, j'y ai trouvé des personnes vibrantes, engagées, parlantes, pensantes, discutantes et disputantes... et tellement de courage ! C'est là que je trouvais du sens pour faire avancer mon métier malmené. Là où il fallait agir pour ne pas subir. Là où on s'oublie un peu individuellement, pour, collectivement, travailler, durement ou joyeusement, à une cause, celle de notre métier d'orthophoniste dans le respect de toutes ses facettes et la richesse des personnalités qui l'exercent. Un jour, ce travail au Conseil d'Administration fédéral me manquera, c'est sûr !

Comment me suis-je engagée au CA fédéral ?

Guillemette AUBIN-VIARD, FOF-Paris-Nord de France

J'ai l'engagement et le bénévolat chevillés au corps depuis mes 14 ans. Après une pause de 2009 à 2013, c'est à la FOF que j'ai souhaité donner temps et énergie car d'une part, ce que nous défendons me tient à cœur et d'autre part, parce qu'il m'est impossible de subir sans agir la déconstruction de notre métier et de ce qui fait l'humanité dans notre société. Ce qui me guide, à l'origine de mon chemin FOF, c'est la résistance à la pensée unique. Ce sont de grands mots, mais la suite fut presque simple pour moi. En novembre 2013, j'ai été élue administratrice au CA de ma région, à FOF-Grand Est. Quelques mois plus tard, alors que nous n'étions que 3 pour former le CA et le bureau régional, et que l'une de nous souhaitait quitter ses fonctions, nous avons convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour soumettre aux adhérents la question d'une dissolution du SR, faute de monde. À cette époque, une de mes collègues du bureau / CA était « membre de droit » au CA fédéral et nous parlait régulièrement du travail qui y était mené. C'est à ce moment que j'ai eu envie de m'y impliquer. Tout ce qui m'importait à l'époque était de m'investir à la FOF, peu importe où ! Finalement, ouf, toute une équipe a rejoint le CA régional, avec de beaux projets et de nouveaux adhérents au fil des ans. Et j'ai rejoint en 2015 l'équipe du CA fédéral. Ce serait trop long de raconter la suite...

Edwige PERRY, FOF-Normandie

Mon arrivée au CA fédéral s'est passée en plusieurs étapes dans mon souvenir : en tant qu'invitée, en tant que membre de droit puis en tant que membre élue, mais tout cela dans un temps très court autour du changement de statuts en 2015. Les temps étaient tourmentés, les conflits étaient ouverts, des lignes avaient besoin de bouger. Cela ne me faisait pas peur, j'en avais vu d'autres, des vertes et des pas mûres... (spéciale dédicace « Made in Normandie »)

Ce qui motivait alors ma présence, et ce qui la motive toujours d'ailleurs, est la question de la représentativité des Syndicats Régionaux au CA fédéral, mais aussi de la représentation, c'est-à-dire de la participation et du soutien apportés par chaque région et par chaque individu engagé à la construction du travail fédéral. Après avoir souvent partagé entre collègues syndiquées un « mais que fait la fédération par rapport à... ? » ou encore un « mais que dit la fédération au sujet de... ? » et nous être entendues répondre « mais la fédération..., c'est vous d'abord, et c'est nous tous réunis ! », et comme je partageais largement l'opinion selon laquelle une fédération ne peut ni exister ni fonctionner sans les adhérents issus de la base, sans un vivier de cliniciens avec des pratiques et des pensées libres, autonomes qui ont choisi de s'unir car ils sont viscéralement persuadés et idéologiquement convaincus que l'union fait la force, alors je suis entrée comme cela, par la petite porte des SR.

Comment me suis-je engagée au CA fédéral ?

J'étais soucieuse de poursuivre le travail entamé par mes prédécesseures normandes, mandatée par FOF-Normandie, pour faire avancer les dossiers fédéraux, mais en aucun cas je ne choisisais un engagement sans limite et sans respect de ma vie personnelle et du travail clinique engagé auprès de mes patients. Il y a un temps pour tout dans la vie, cet engagement-là, je l'avais déjà follement et passionnément vécu. Néanmoins je ne trace pas de frontière entre les combats : l'exigence de qualité du lien et des liens tissés à un niveau plus intime entre fortement en résonance avec la défense d'une pratique, d'une clinique et d'une société plus juste. Je ne suis donc pas toujours disponible « physiquement et psychiquement » pour le travail fédéral mais malgré cela, mes collègues administratrices m'ont laissée prendre une place dans cette petite équipe très efficace. Car je crois qu'à la FOF, il y a une place pour chacun, celle dont on fait le choix librement.

Au début, la tâche me paraissait immense. J'assistais aux CA fédéraux et j'en ressortais la tête pleine et avec le sentiment de ne maîtriser aucun dossier, comme lorsqu'on commence la lecture d'un texte ardu d'un auteur dont on ne connaît ni la langue ni les codes. Puis progressivement, comme un langage que l'on prend de l'autre et que l'on s'approprie, le discours fédéral m'est devenu plus familier, les dossiers moins abscons. La richesse et la technicité des échanges, le professionnalisme et l'engagement des collègues soutiennent ma clinique quand elle est exposée aux quatre-vents des injonctions extérieures. Rien que pour cela, je ne regrette pas l'aventure... j'y ai même pris goût, j'avoue.